



Entrée en fonctions des nouveaux Membres à la Cour et au Tribunal

Le nombre d'avocats généraux à la Cour est porté à neuf

Aux termes d'une déclaration¹ annexée à l'acte final de la Conférence intergouvernementale qui a adopté le traité de Lisbonne, « si, conformément à l'article 252, premier alinéa, TFUE, la Cour de justice demande que le nombre d'avocats généraux soit augmenté de trois personnes (soit onze au lieu de huit), le Conseil, statuant à l'unanimité, marquera son accord sur cette augmentation. Dans ce cas, la Conférence convient que la Pologne, comme c'est déjà le cas pour l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni, aura un avocat général permanent et ne participera plus au système de rotation ; par ailleurs, le système actuel de rotation comprendra cinq avocats généraux au lieu de trois ».

Le 16 janvier 2013, la Cour de justice a demandé d'augmenter de trois personnes le nombre des avocats généraux. Elle a souligné notamment que, à la suite des adhésions successives de nouveaux États membres à l'Union européenne et en raison tant de l'adaptation du cadre institutionnel de l'Union liée à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne que des compétences nouvelles qui lui ont été conférées par ce traité, le nombre d'affaires est depuis quelques années en augmentation constante.

Le Conseil a décidé, par décision du 25 juin 2013, d'augmenter le nombre d'avocats généraux à neuf, avec effet au 1^{er} juillet 2013, et à onze, avec effet au 7 octobre 2015.

Par décision du 16 octobre 2013, les représentants des gouvernements des États membres ont nommé M. Maciej Szpunar en tant qu'avocat général pour la période allant du 16 octobre 2013 au 6 octobre 2018.

Par ailleurs, en raison de la démission de M. Uno Lõhmus, les représentants des gouvernements des États membres ont nommé, par décision du 26 juin 2013, M^{me} Küllike Jürimäe, juge du Tribunal, aux fonctions de juge à la Cour de justice pour la période allant du 6 octobre 2013 au 6 octobre 2015. Par décision du 16 octobre 2013 a été nommé en tant que juge au Tribunal pour la période allant du 6 octobre 2013 au 31 août 2016 M. Lauri Madise.

Dans le cadre du renouvellement partiel du Tribunal, les représentants des gouvernements des États membres, par décision du 16 octobre 2013, ont renouvelé, pour la période allant du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2019, le mandat de M^{me} Irena Pelikánová.

Lors de l'audience solennelle tenue aujourd'hui à Luxembourg, les nouveaux Membres de la Cour de justice et du Tribunal de l'Union européenne ont prêté serment à l'occasion de leur prise de fonctions.

Curriculum vitae de M. Maciej Szpunar

né en 1971; diplômé en droit de l'université de Silésie et du Collège d'Europe de Bruges; docteur en droit (2000); docteur habilité en sciences juridiques (2009); professeur en droit (2013); Visiting Scholar au Jesus College, Cambridge (1998), à l'université de Liège (1999) et à l'Institut

¹ Déclaration n° 38 ad article 252 TFUE.

universitaire européen de Florence (2003); avocat (2001-2008), membre du comité de droit international privé de la commission de codification du droit civil auprès du ministre de la Justice (2001-2008); membre du Conseil scientifique de l'Académie de droit européen de Trèves (depuis 2008); membre du Groupe de recherche sur le droit privé de l'Union en vigueur « Acquis Group » (depuis 2006); sous-secrétaire d'État à l'Office du comité de l'intégration européenne (2008-2009), puis au ministère des Affaires étrangères (2010-2013); vice-président du Conseil scientifique de l'Institut de la justice; agent du gouvernement polonais dans un grand nombre d'affaires devant les juridictions de l'Union européenne; chef de la délégation polonaise aux négociations du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire; membre du conseil éditorial de plusieurs revues juridiques; auteur de nombreuses publications dans les domaines du droit européen et du droit international privé; avocat général à la Cour de justice depuis le 23 octobre 2013.

Curriculum vitae de M^{me} Küllike Jürimäe

née en 1962; diplômée en droit de l'université de Tartu (1981-1986); assistant du procureur de la République à Tallinn (1986-1991); diplômée de l'École de diplomatie d'Estonie (1991-1992); conseiller juridique (1991-1993) et conseiller général à la chambre de commerce et d'industrie (1992-1993); juge à la cour d'appel de Tallinn (1993-2004); European Master en droits de l'homme et démocratisation, universités de Padoue et de Nottingham (2002-2003); juge au Tribunal du 12 mai 2004 au 23 octobre 2013; juge à la Cour de justice depuis le 23 octobre 2013.

Curriculum vitae de M. Lauri Madise

né en 1974; diplômé en droit (université de Tartu, université de Poitiers); conseiller au ministère de la Justice (1995-1999); chef du secrétariat de la commission constitutionnelle du parlement estonien (1999-2000); juge à la cour d'appel de Tallin (depuis 2002); membre de la commission des examens de la magistrature (depuis 2005); participation aux travaux législatifs dans le domaine du droit constitutionnel et administratif; juge au Tribunal depuis le 23 octobre 2013.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Marie-Christine Lecerf ☎ (+352) 4303 3205

Des images de l'audience solennelle sont disponibles sur "[Europe by Satellite](http://Europe.by.Satellite)" ☎ (+32) 2 2964106